



# C'est maintenant qu'il faut améliorer les conditions d'exercice des stagiaires ! Appel de l'intersyndicale des collèges et des lycées de la Région Parisienne

SNES-FSU Paris-Créteil-Versailles, SNEP-FSU Paris-Créteil-Versailles, SNUEP-FSU Paris-Créteil-Versailles,  
SN-FO-LC Paris-Créteil-Versailles, CGT Educ'action Paris-Créteil-Versailles, SGEN Paris-Créteil-Versailles  
SNETAA-FO Créteil, SUD Education Versailles, SNCL Créteil...

Toutes nos organisations syndicales s'opposent à la réforme de la formation des enseignants et en exigent l'abrogation. Cette réforme a été pilotée par l'objectif de supprimer des milliers d'emplois et d'imposer une autre conception du métier.

Aujourd'hui, la réalité que vivent les stagiaires depuis la rentrée apporte la preuve que cette réforme est catastrophique pour l'avenir de nos métiers et du système éducatif : temps complet d'enseignement, formation notoirement insuffisante de l'avis même des stagiaires s'ajoutant au temps de service et restreinte à un compagnonnage les placent dans une situation intenable. Bon nombre d'entre eux sont amenés à prendre des congés maladie car ils n'arrivent pas à faire face, certains démissionnent ! Cela ne les prépare pas à un métier exigeant et complexe qui exige une véritable formation professionnelle, à laquelle ne peuvent se substituer ni un compagnonnage ni des stages dans le cadre du master et de la préparation aux concours.

A Paris, à Créteil, à Versailles, les stagiaires dénoncent dans les mêmes termes une réalité que le Ministre ne peut continuer de nier. Dans l'académie de Créteil, des assemblées de stagiaires se sont tenues et un collectif de stagiaires s'est formé début octobre. Un rassemblement de 150 stagiaires et enseignants s'est tenu au rectorat le 17 novembre, à l'appel des organisations syndicales et du collectif, et une délégation commune a été reçue par la DRH, sans qu'elle puisse apporter de réponses précises aux revendications qu'ils portent ensemble. Une nouvelle audience est attendue le 2 décembre, ou avant, avec des réponses précises du Recteur. Le Ministre doit entendre la voix de la profession et des stagiaires.

L'intersyndicale du second degré de la Région Parisienne exige le rétablissement des emplois de stagiaires supprimés, le retour à une véritable année de stage permettant une alternance entre théorie et pratique et une véritable formation professionnelle.

Elle exige des mesures d'urgence pour permettre aux actuels stagiaires de réussir leur entrée dans le métier :

- un allègement de service : pas plus d'un tiers de service devant les classes ;
- une formation renforcée sur le temps de service assurée par des formateurs pour tous les stagiaires, un dispositif particulier pour soutenir ceux qui sont en difficulté ;
- l'harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant la transparence, l'équité et les droits des stagiaires : pluralité d'avis, respect des qualifications et des statuts de chaque corps et contrôle des élus du personnel.

L'intersyndicale dénonce et condamne avec fermeté toute pression et toute intimidation de la hiérarchie qui viseraient à stigmatiser et reprocher les difficultés professionnelles que peuvent rencontrer les stagiaires à cause des conséquences désastreuses de la réforme de la formation des maîtres. C'est de meilleures conditions de stages et de formation qu'ont besoin les stagiaires.

L'intersyndicale appelle, avec le collectif Stagiaire Impossible, les stagiaires et tous les personnels des collèges et lycées à participer à un rassemblement le mercredi 1er décembre à 14h30 au métro Sèvres-Babylone, pour interpeller le Ministre, qui a promis depuis plusieurs semaines « un point d'étape » sur la réforme de la formation des enseignants, « point » repoussé à décembre. C'est maintenant qu'il faut améliorer les conditions d'exercice des stagiaires ! Le Ministre doit entendre la voix de la profession ! Une audience a été demandée au Ministre.

Les revendications des stagiaires rejoignent celle de tous les enseignants pour la défense des statuts et des conditions de travail.

**RASSEMBLEMENT AU MINISTÈRE  
MERCREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2010  
métro Sèvres-Babylone 14h30**